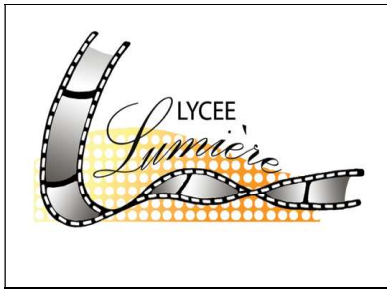


Section Sportive Scolaire Natation



Dans le cadre de l'accès au haut niveau, une collaboration est née entre le **Lycée Lumière** et le **CMO Vénissieux Natation**.

La Section Sportive Scolaire Natation fait partie intégrante du projet d'établissement et à ce titre, un professeur d'EPS référent coordonnera cette section afin de favoriser le suivi et l'accompagnement personnel de chaque élève.

L'encadrement est assuré par un professeur du lycée et par un cadre technique du club.

L'objectif premier de la section est de favoriser le développement de compétences sportives, sociales et culturelles des élèves qui y sont inscrits.

Liste des savoirs visés :

- Capacité à s'inscrire dans un niveau de pratique plus élevé et plus exigeant.
- Capacité à prendre part à des rencontres sportives.
- Capacité à prendre part à l'activité dans le respect des règles, des juges arbitres, des adversaires et des partenaires scolaires et sportifs.
- Connaissance du règlement de l'activité : Aptitudes à arbitrer ou à juger (une qualification de « jeune officiel » UNSS peut être envisagée).
- Capacité d'organisation pour réussir son double projet (Scolaire et Sportif)

La natation est **une option de cours choisie** par l'élève et fait partie intégrante de l'emploi du temps comme toute autre matière.

La section est en liaison et en complément des entraînements du groupe compétition du club.

LICENCES ET COMPETITIONS :

Les élèves ont une double licence pour participer aux compétitions :

- UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) dans le cadre de l'AS (Association sportive du Lycée)
- FFN (Fédération Française de Natation) dans le cadre du club.

LE CONTROLE MEDICAL :

- 2 fois par an, un contrôle et un suivi médical sont obligatoires. Ils sont réalisés au **Centre Médico Sportif de Vénissieux ou de Gerland à Lyon** par des médecins du sport.

LES ENTRAÎNEMENTS :

Déroulement des entraînements sur la semaine (*) : à titre d'exemple pour la saison 2018.2019 :

- Lundi : 17h00 à 19h45 Centre Nautique Intercommunal
- Mardi : 10h00 à 12h00 Piscine du Lycée
- Mercredi : 14h15 à 16h30 Piscine du Lycée
- Jeudi : 12h30 à 13h35 Piscine du Lycée 17h30 à 19h30 Piscine du Lycée
- Vendredi : 18h00 à 19h45 Centre Nautique Intercommunal

Des stages ont lieu pendant les vacances scolaires à Vénissieux ou à l'extérieur.

(*) **Le nombre d'entraînements est modulable selon le niveau de pratique du nageur.**

LE FINANCEMENT :

Une participation financière sera demandée pour la saison aux nageurs.

Exemple pour la saison 2018.2019 : au club de Vénissieux 329 € et au Lycée 20€

JOURNEE DE RECRUTEMENT :

Déroulement de la journée de recrutement : **Le Mercredi 3 Avril 2019 de 14h00 à 17h00 à la piscine du Lycée Lumière.**

- Réaliser un test de natation sur un 200m 4 nages (observation technique et chronométrique)
- Fournir un état des performances chronométriques de la saison en cours
- Entretien oral avec le professeur d'EPS coordonnateur de la section sur les motivations scolaires
- Lecture et analyse des bulletins scolaires de la saison en cours
- Le proviseur du Lycée, le coordonnateur de la section et le cadre technique participent alors à une commission d'admission afin de valider les différentes compétences (techniques et scolaires) des candidats nécessaires pour intégrer la Section Sportive Scolaire Natation à la rentrée suivante.

Pour participer à la journée de recrutement il faut prendre rendez-vous auprès de Fabrice VERBRUGGHE au 06.82.97.65.94

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES CONTACTER :

Lycée A. et L. Lumière :

50 Boulevard des Etats-Unis - 69008 LYON - **04.78.78.31.78**

Email : 0690035n@ac-lyon.fr

CMO Vénissieux Natation :

16 avenue Georges Lévy - 69200 VENISSIEUX - **07.82.79.40.03**

Email : contact@venissieuxnatation.com